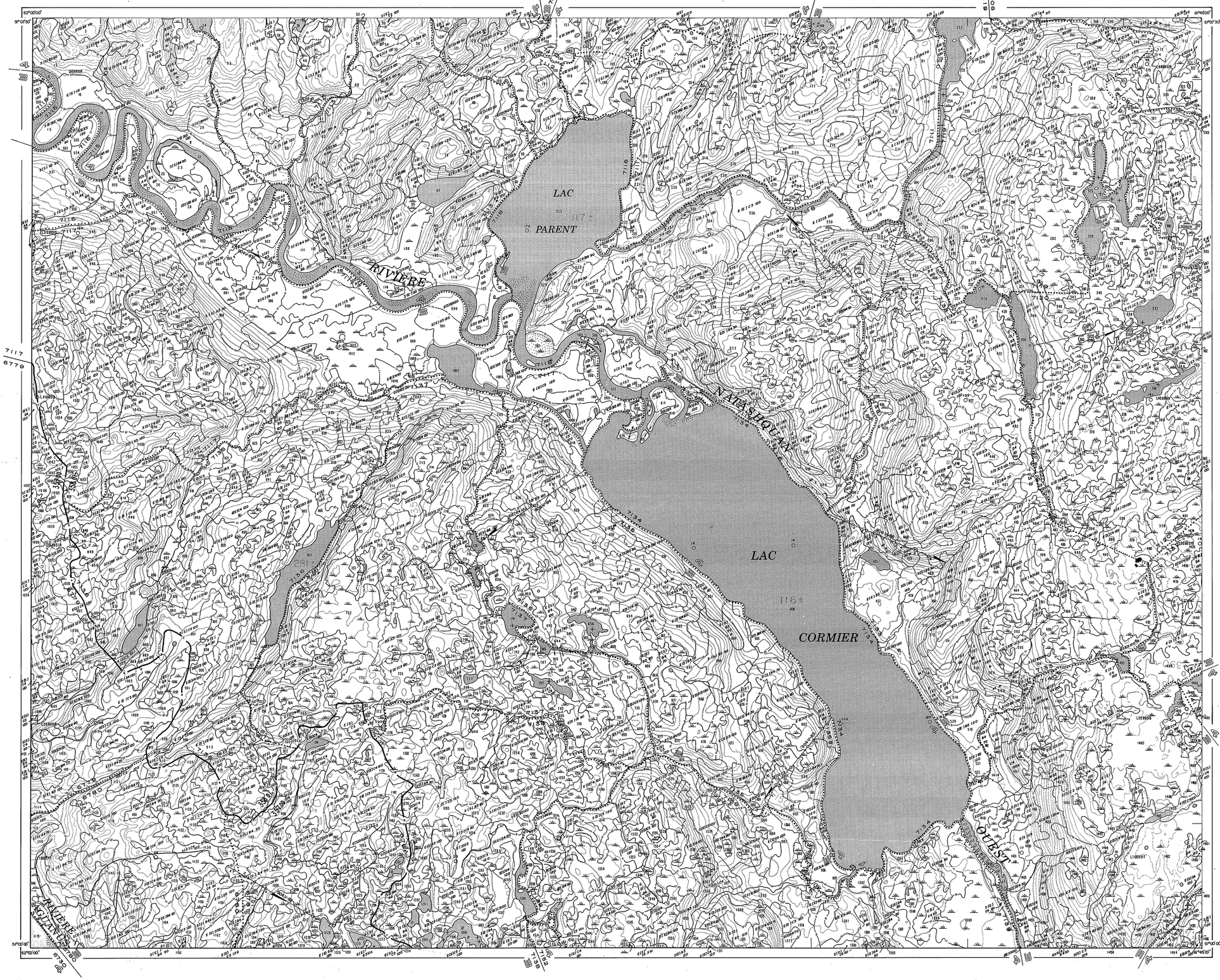

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1984, 12-N-04) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique d'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R	(R)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — à pin rouge	R (Pr)		
— — à pin gris	R (Pg)		
— — à mélèze	R (M)		
— — à peuplier	R (Pe)		
— — à bouleau	R (B)		
Pessière	P	(P)	P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	P (E)		
— — à thuya (cèdre)	P (C)		
— — à mélèze	P (M)		
— — à peuplier	P (Pe)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)		
— — à pin rouge	P (Pr)		
— — à pin gris	P (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette	P (S)		
— — (épinette blanche)	P (S E)		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (S E)		
— — (plantation d'épinette noire)	P (S E)		
— — (plantation d'épinette rouge)	P (S E)		
Sapinière	S	(S)	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)		
— — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à pin gris	S (Pg)		
— — à mélèze	S (M)		
Pinède à pin blanc	Pb	(Pb)	
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)		
— — — — et/ou rouge(s) (ils occupent plus de 75% de la portion résineuse)	Pb(Pr)		
— — — avec épinette(s)	Pb (E)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — avec épinette rouge	Pb(Pr)		
— — — avec pin gris	Pb(Pg)		
— — — avec mélèze	Pb (M)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — — (plantation)	Pb (P)		
Pinède à pin rouge	Pr	(Pr)	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)		
— — — — et/ou rouge(s) (ils occupent plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — avec mélèze	Pr (M)		
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)		
— — — avec pin gris	Pr (Pg)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	Pr (P)		
Pinède à pin gris	Pg	(Pg)	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (Pg)		
— — — — et/ou thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — avec mélèze	Pg (M)		
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)		
— — — avec pin gris	Pg (Pg)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — (plantation)	Pg (P)		
Cédrière	C	(C)	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à pin blanc	C (Pb)		
— — à pin rouge	C (Pr)		
— — à pin gris	C (Pg)		
— — à mélèze	C (M)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuya)	Thuja		
Pruchière	Pu	(Pu)	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)		
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — à pin blanc	Pu (Pb)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)		
— — à pin rouge	Pu (Pr)		
— — à pin gris	Pu (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— — (plantation)	Pu (P)		
MÉLÈZE	M	(M)	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)		
— — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — à pin blanc et/ou rouge	M(Pb)		
— — à pin rouge	M(Pr)		
— — à pin gris	M(Pg)		
— — à pruche	M(Pu)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)		
— — (plantation européen)	M(L)		
— — (plantation de mélèze japonais)	M(L)		
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L)		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)	F(Pg)
— — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)	F(Pb)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)	F(Pr)
— — — — avec épinette	F(E)	F(E)	F(E)
— — — — avec sapin	F(S)	F(S)	F(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)	F(E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB(R)	BB(R)
— — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(R)	BB(R)
— — — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(R)	BB(R)
— — — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(R)	BB(R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (S)	BJ (S)	BJ (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)	F(Pb)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)	F(Pr)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)	Pe(Pb)
— — — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)	Pe(Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
Cédrière rouge résineuse	Cr(R)	Cr(R)	Cr(R)
Frênière résineuse	Fr R	Fr R	Fr R
Mélangés à feuillus tolérants	M R	M R (F)	M R (R)
— — — sur station humide	M R	M R (F)	M R (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F		
— — d'essences tolérantes	Fh		
— — — (plantation)	Fh		
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb		
— — à bouleaux jaunes	Bj		
Peuplerai	Pe		
Cédrière rouge	Cr		
Frênière	Fr		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr (B)		
— — à bouleaux jaunes	Fr (Bj)		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fr (F)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Fr (Fh)		
Plantation d'érable à sucre	Erl (L)		
— — de bouleau jaune	Bouj		
— — de peuplier	Peu(L)		
— — de peuplier hybride	Peh(L)		
— — de tilleul d'amérique	Pr Ag		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisses légère	cl
Coupe partielle	cp
Coupe totale	ct
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ I 0-50% ⊕ S ≥ 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	bl
Coupe totale totale	ct
Cépidrème sévère	cs
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (vieux)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (vieux)	30-70 (jeune)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jr(jeune inéquienne): Plus d'dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vr(vieux inéquienne): Plus d'dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges vivantes de 90 cm. Autres peuplements, majorité des tiges vivantes de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30 %	vacuum
Légère	31 à 40 %	f
Forte	41 à 50 %	l
Abrupte	51 % et plus	a

Dans les cas où la pente est inférieure à 10 %, le symbole correspondant à la classe de pente 10 % est utilisé.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 D 1 cp 50 m C 3 — S: Stratification; 1: classe de pente; E: classe d'âge; 1: code de l'origine; D: densité; 1: classe d'âge; cp: perturbation; 50 m: classe de hauteur; C: couverture; 3: classe de densité; — : sous groupe d'essences; — : groupement d'essences; — : type de couvert

P. C1 cs 60 101 — P: Pruche; C1: classe de pente; cs: coupe totale; 60: classe d'âge; 101: code de l'origine

CARTO. FORESTÈ EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTNG. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE / SIGNATURE : Jean-Guy Rochette

CARTO. FORESTÈ EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTNG. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1991 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/ 1/90
Déclinaison magnétique 26° ouest
Équidistance des courbes 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*

000 17 06

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 35801*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée: —

Municipalité:
Division de recensement: 97900
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 7134*

Région écologique: 11b

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-N-8	12-N-5	12-N-6
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-M-1	12-N-4	12-N-3
	S.E. S.O.	S.E. S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-16	12-K-13	12-K-14

12 N/4 S. O.